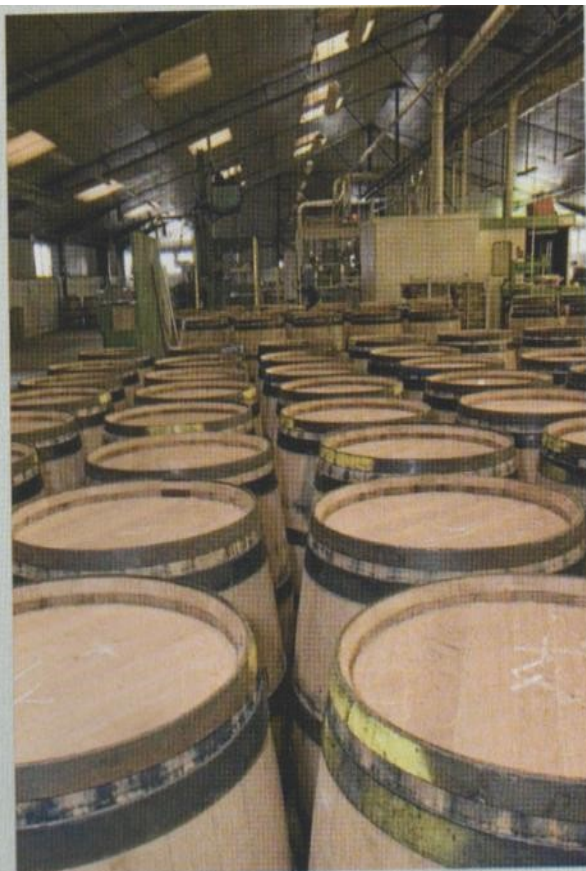


LE POINT SPECIAL COGNAC 20 MAI 2010

L'art du tonneau

La Charente porte haut les couleurs de la tonnellerie à travers le monde. « Le territoire de l'appellation cognac fournit la moitié de la production française de tonneaux, lesquels sont exportés à 75 %, indique Michel Hovart, président de la Fédération française de la tonnellerie. Le logement en fût est incontournable pour le cognac, alors qu'il ne représente que 2 à 3 % de ce qu'on appelle l'élevage des vins. Ce qui explique l'ancienneté de la tradition locale. » A partir des années 70, les tonneliers charentais, désireux de réduire leur dépendance au marché de l'eau-de-vie, s'ouvrent à celui du vin. Progressivement, ils exportent dans diverses parties du monde, notamment vers l'hémisphère Sud, où les vendanges sont décalées. « Cela permet de rentabiliser davantage leur activité saison-



Savoir-faire. L'appellation fournit la moitié de la production française.

nière. » Sur la quinzaine de tonneliers du territoire de l'AOC, on compte de petits artisans et de grosses structures intégrées dans des groupes cotés en Bourse tels que Radoux et Seguin Moreau (via la holding française Oeneo). Mais l'activité est restée très traditionaliste. « Il y a des techniques que l'on continue d'appliquer depuis l'époque celtique. D'autres que l'on ne cesse d'ajourner », ajoute Stéphanie Drouet, commerciale chez Vicard. Créée en 1925, cette maison, l'une des rares de cette taille à avoir conservé sa structure familiale, a déposé un brevet pour un système novateur de chauffe des lattes de bois, (ou douelles), qui servent à la fabrication des tonneaux. Car, aujourd'hui comme hier, la qualité du contenu dépend de celle du contenant. En Charente, on dit qu'un fût bien travaillé est un fût bien « bousiné » ■ A. J.